

SSCC

39^e Chapitre général

Frères

28.08.2018 - 26.09.2018

DOCUMENTS ET DÉCISIONS

Table des matières

PROMULGATION	5
---------------------------	----------

« Notre homme intérieur se renouvelle chaque jour »

(2 Co 4,16).....	9
-------------------------	----------

1. Introduction.....	9
----------------------	---

2. La vie intérieure.....	10
---------------------------	----

3. « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous ? » (Lc 24,32)	10
---	----

4. Le conflit intérieur	11
-------------------------------	----

5. Notre vocation	12
-------------------------	----

6. Soutenir notre vie intérieure.....	13
---------------------------------------	----

7. Le soutien de la communauté.....	14
-------------------------------------	----

8. Le témoignage : « Une lampe sur le lampadaire »	16
--	----

9. L'adoration.....	16
---------------------	----

10. « Soyez toujours dans la joie du Seigneur » (Ph 4,4).....	17
---	----

La conversion pastorale et missionnaire :

nouveaux chemins d'Emmaüs.....	18
---------------------------------------	-----------

Introduction.....	18
-------------------	----

I. Défis	19
----------------	----

II. Propositions et orientations	21
--	----

III. Décisions.....	27
---------------------	----

Patrimoine Spirituel et Historique Sacrés Cœurs	31
--	-----------

Formation initiale : « Quatrième Étape »	35
1. Introduction.....	35
2. Définition et période concernée	35
3. Objectifs	36
4. Lieu où cette « Quatrième Étape » se réalise	37
5. Le formateur	38
6. Contenus.....	39
7. La préparation à l'engagement définitif et la Formation permanente	39
8. Décisions	41
 Administrations des biens temporels	 43
Introduction	43
Le système de contributions	44
Solidarité financière.....	45
Budgets et compte-rendu des comptes	45
Autres recommandations.....	47
 Promouvoir l'unité des frères et sœurs.....	 48
1. Motivation.....	48
2. Décisions.....	49
 Branche séculière SSCC	 51
Décisions.....	52
 Élections du Gouvernement général.....	 54

PROMULGATION

Rome, le 6 novembre 2018

Bien chers frères,

Le 39° Chapitre général des frères s'est déroulé à Rome du 28 août au 28 septembre 2018, en même temps et même lieu que le 36° Chapitre général des sœurs.

Le Chapitre général a été un temps de discernement spirituel qui a recueilli le sentiment et la réflexion des frères par la relecture des Constitutions et celle de l'Exhortation Apostolique du Pape François « *Evangelii Gaudium* ». On a partagé aussi les dynamiques pastorales et spirituelles les plus significatives que les communautés de la Congrégation sont en train de vivre. À la lumière du thème : « Goûter Dieu dans le voyage de la vie » (Bon Père) et du document inspirateur des Disciples d'Emmaüs, nous nous sommes demandés : « Où est-ce que nous reconnaissons Jésus en train de marcher avec nous, aujourd'hui ? » « Quels chemins nouveaux nous propose-t-il ? »

Tout cela s'est décanté en un profond désir de rénovation intérieure, fruit d'une rencontre surprenante avec Jésus. C'est ce désir qui se trouve maintenant recueilli dans le document-cadre du Chapitre : « Notre homme intérieur se renouvelle chaque jour » (2 Co 4,16). Il s'agit de raviver notre engagement quotidien pour nous laisser approcher par Jésus ; Il refait avec nous le chemin des Disciples d'Emmaüs, Il transforme nos cœurs, mille fois endurcis, et Il fait de nous des témoins joyeux

de sa présence. Le Chapitre reprend à son compte cette dynamique dans le document « La conversion pastorale et missionnaire : nouveaux chemins d'Emmaüs ». On y trouve certains défis qui nous viennent du monde, de l'Église et des personnes que nous rencontrons ; tout cela nous offre des terrains de conversion pastorale et missionnaire, où précisément Jésus nous attend.

Rénovation de l'homme intérieur et conversion pastorale et missionnaire, ce sont les deux pôles qui se complètent et s'éclairent mutuellement. C'est l'expression de la rencontre renouvelée avec Jésus et son Évangile. Nous n'en découvrirons la pertinente efficacité que lorsque chacun d'entre nous, chaque communauté de la Congrégation poursuivra ce chemin de discernement spirituel inauguré durant le Chapitre général.

Les décisions sur le « Patrimoine Spirituel et Historique des Sacrés Cœurs » contribuent également à faire ce discernement ; ainsi que les autres documents sur la Formation initiale, concernant spécialement la préparation aux vœux perpétuels et à l'ordination sacerdotale (« Formation initiale : quatrième étape »), l'usage solidaire des biens pour le service de la mission et offrir une vie digne à tous les frères (« Administration des biens temporels »).

Sur ce chemin du discernement spirituel et de la conversion pastorale et missionnaire nous ne sommes pas seuls. Nous sommes appelés à le parcourir avec nos sœurs (« Promouvoir l'unité des frères et sœurs »), et avec les laïcs qui partagent notre spiritualité et mission (« Branche séculière SSCC »).

Tous ces documents et décisions du Chapitre, qui entrent en vigueur avec cette promulgation, nous offrent un chemin de

renovation personnelle et missionnaire pour l'ensemble de la Congrégation. Je demande donc à chacun et à chaque communauté de la Congrégation de faire sien ce profond désir de rénovation, pour mettre à nouveau Jésus et la joie de son Évangile au centre de notre vie et le traduire en Bonne Nouvelle pour nos frères, les personnes que nous servons et pour le monde.

Fraternellement à vous dans les Sacrés Cœurs,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alberto Toutin', with a long horizontal stroke extending to the right.

P. Alberto Toutin ssc
Supérieur Général

« Notre homme intérieur se renouvelle chaque jour »

(2 Co 4,16)

« Quel que soit notre âge ou l'étape de vie où nous nous trouvons, ce qui mesure la santé de la Congrégation est sa capacité à affirmer et affermir "l'homme intérieur" des frères, c'est-à-dire, que les frères puissent approfondir toujours leur expérience de Dieu contenue dans le charisme et la consécration par les vœux religieux. La force apostolique de la Congrégation dépend de la capacité à pouvoir compter sur des frères disposés à vivre un don total de leur vie pour l'Évangile et la mission SSCC. De la qualité religieuse de chacun d'entre nous dépend les discernements que nous faisons soient vraiment conduits selon l'Esprit, et pas seulement des négociations basées sur des critères ou des intérêts étrangers à ce que nous avons professé. » (Rapport du Gouvernement général 2012-2018, 5.1.1)

1. Introduction

Le thème de « l'homme intérieur », ou de la vie intérieure des frères, a suscité l'intérêt des participants à notre Chapitre général. Venant des documents préparatoires, il est devenu un sujet récurrent dans beaucoup de nos délibérations, et une motivation sur laquelle nous sommes revenus spécialement durant nos jours de retraite. Un tel intérêt révèle à la fois la dimension centrale de cette relation avec le Seigneur dans notre vocation religieuse, et le désir que cette relation grandisse et s'approfondisse. La fidélité et la

cohérence de notre vocation requièrent à notre époque une plus grande prise de conscience de l'importance de cette relation avec le Seigneur, que nous sommes appelés à approfondir avec reconnaissance, détermination et confiance.

2. La vie intérieure

Comme chrétiens, lorsque nous parlons de « vie intérieure », nous parlons bien sûr de la vie du Christ qui habite en nous, à travers l'Esprit Saint. Saint Paul dans la lettre aux Galates dit : « *Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi* » (Gal 2,20). Cette graine de la foi a été plantée pour la première fois au baptême ; elle peut se renouveler de jour en jour (cf. 2 Co 4,16) ; elle grandit et mûrit en union avec les autres membres jusqu'à la plénitude en Christ (cf. Ep 4,13) et arrivera à sa pleine réalisation à la fin des temps où Dieu sera « *tout en tous* » (1 Co 15,28).

3. « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous ? » (Lc 24,32)

Chez Luc, l'histoire des disciples sur le chemin d'Emmaüs, nous fournit une clé pour comprendre trois éléments essentiels de notre relation au Christ : le dialogue, l'accompagnement et la conversion.

À travers la relation avec le Christ (la prière), les disciples apprennent qui est leur Sauveur, crucifié et ressuscité, et ce qu'Il leur demande. De même, dans l'accompagnement du Christ, ils apprennent les différentes manières dont Il se rend présent au milieu d'eux : à travers les Écritures, la prière, l'Eucharistie, et dans nos frères et sœurs (spécialement ceux qui souffrent). Il se rend présent « *quand il disparaît à leurs*

yeux », et en nous disant : « *quand deux ou trois sont réunis en mon nom je suis au milieu d'eux* » (Mt 18,20). Le dialogue et l'accompagnement du Christ changent les disciples : « le chemin qu'ils ont accepté de faire avec Jésus leur a changé le cœur et le regard et les a transformés en ses témoins » (Document d'inspiration, 6,3).

En relisant nos Constitutions à la lumière de la rencontre d'Emmaüs, nous avons vu naître en nous des aspirations qui sont l'œuvre de l'action de Dieu. Également notre réflexion sur l'exhortation apostolique du pape François, « *Evangelii Gaudium* », a suscité des désirs semblables : évangéliser et nous laisser évangéliser (Const. 43), toucher la chair souffrante du Christ (Const. 41.5), entrer plus profondément dans l'expérience de la miséricorde de Dieu manifestée dans le cœur de Jésus (Const. 2-3), vivre les vœux d'une manière renouvelée (Const. 15-16), travailler davantage en équipe comme membre de l'Église (Const. 1 et 153), tout en approfondissant la richesse de notre patrimoine spirituel SSCC.

4. Le conflit intérieur

Durant cette conversation avec le Christ tout au long du chemin, nous nous rendons compte avec joie, que les désirs, qui brûlent dans nos cœurs, sont bien les mêmes que le grand désir de Dieu sur nous. C'est là que nous redécouvrons « le goût de l'aventure pour nous risquer avec Jésus et l'annoncer à nos frères et sœurs, en particulier aux plus pauvres » (Document d'inspiration, 2). Évidemment, dans la prière, on se rend compte de la tension qui existe entre les désirs centrés sur le service des autres d'une part, et, d'autre part les tentations de veiller et protéger uniquement nos

propres besoins, « *Ils manqueront à leur vœu le plus essentiel dès le moment où ils voudront vivre pour eux seuls et ne pas travailler au salut de leurs frères* » (Bon Père, Mémoire sur le titre de Zélateurs).

Certaines de ces tentations sont mentionnées dans le Document d'inspiration (7.1-7.6) : une préoccupation excessive pour soi-même, garder nos distances par rapport aux pauvres, le pessimisme, l'individualisme et la paresse intellectuelle et spirituelle. Cette tension au cœur de notre vie intérieure entre notre volonté et celle de Dieu, nous appelle à « nous renouveler continuellement dans la fidélité » (Règle de Vie, 16-20). Cette tension ne doit pas nous décourager ; de fait, c'est la preuve que nous prenons vraiment au sérieux la relation et le dialogue avec le Seigneur. C'est quelque chose que Jésus lui-même a dû affronter (cf. Jn 4,34), et jusqu'au paroxysme au jardin de Gethsémani (cf. Mc 14, 32-35). Même les moments de crise peuvent nous conduire à une nouvelle confiance dans le Seigneur, qui est toujours là pour nous tendre la main et nous inviter à nous rapprocher de Lui (cf. Mt 14, 22-33).

5. Notre vocation

A ce stade, il semble juste de nous rappeler la tonalité particulière qu'acquiert notre relation au Christ à travers notre spiritualité SSCC. Nous connaissons, grâce à nos Constitutions, la nature radicale de cette relation ; ainsi lorsque nous nous « revêtons » (Gal 3,27) des attitudes, des choix et les œuvres du Christ (Const. 3), cela nous conduit au Cœur transpercé sur la croix. Nous sommes, comme le dit le Bon Père, « des enfants de la Croix ». L'union du Cœur de Marie avec celui de son fils, nous offre un modèle de foi en

cet amour radical. Notre mission apostolique trouve son origine dans cette consécration à ces deux cœurs : contempler, vivre et annoncer l'amour de Dieu pour le monde (Const. 2).

Ce désir d'approfondir notre vie intérieure avec la richesse et la radicalité de notre consécration, nous donnent une bonne occasion de privilégier une réflexion renouvelée sur nos vœux religieux, dans la Formation initiale comme dans la Formation permanente. L'expérience de nos vœux nous dispose pour la mission, en nous rendant « disponibles pour les besoins et les urgences de l'Église, perçue à la lumière de l'Esprit, nous rendant capables de nous adapter aux circonstances et aux événements» (Const. 6).

6. Soutenir notre vie intérieure

Notre style de vie religieuse apostolique SS.CC demande un engagement personnel pour soutenir notre vie intérieure. Le désir d'union à Dieu, qui jaillit de notre consécration, doit être ravivé chaque jour. Nous sommes les principaux responsables de notre Formation permanente, de notre **projet personnel** et de notre fidélité quotidienne dans notre relation avec le Seigneur. Voici quelques indications qui nous aideront à demeurer fidèles au Christ durant toutes les étapes de notre vie.

- L'amour et l'intérêt pour la **Parole de Dieu** qui fondent et inspirent tout ce que nous faisons, réfléchissons et disons. Pensons à nos Fondateurs, deux figures en qui « le Verbe s'est fait chair » d'une manière puissante et belle. La **Lectio divina** et la **méditation** évangélique qui fournissent des méthodes pour garder la Parole de Dieu vivante et pertinente pour nous.

- L'importance des sacrements, spécialement l'**Eucharistie** et la **Réconciliation** : « Notre vie de prière est centrée sur l'Eucharistie comme expression vivante de notre engagement personnel et communautaire » (Const. 51,1). La célébration régulière du Sacrement de la Réconciliation « renouvelle et renforce notre fidélité au Seigneur » (Const 54,1).
- Avoir un **accompagnement spirituel** : quelqu'un avec qui nous pouvons partager ce que nous portons dans le cœur, est une aide importante, et même indispensable, pour la vie religieuse actuelle. Ces amis de l'âme nous aident à demeurer fidèles dans notre relation avec le Seigneur.
- Une **lecture spirituelle** de bonne qualité contribue également à maintenir notre relation avec le Seigneur, y compris en utilisant les ressources de notre propre spiritualité et charisme SSCC.
- Les temps de **retraite** nous aident aussi à avoir une perspective différente et à recentrer notre attention sur le Seigneur dont le désir est que nous nous rendions compte de sa présence constante entre nous (cf. Mt 28,20).

7. Le soutien de la communauté

« Nous vivons notre vocation et mission en communauté » (Const. 7). Nos communautés locales doivent fournir l'environnement nécessaire pour que notre vie intérieure puisse grandir, grâce au soutien et à l'exemple de nos frères.

Les **réunions régulières pour partager la foi**, nous rappellent quel est Celui qui est la raison de notre existence comme religieux (Const. 3). Ce genre de rencontres peuvent faire partie de nos projets communautaires. Sachant que nous ne formons pas des communautés de « purs », mais de pécheurs pardonnés (Règle de Vie, 42), nous pouvons construire, au fil du temps, une confiance suffisante qui permette un partage avec ceux avec lesquels nous vivons les espoirs, les joies et les luttes de notre vie intérieure. À ce niveau, la « Formation permanente » peut porter de beaux fruits et être encore plus appréciée.

Lorsqu'une communauté affirme, encourage et nourrit ses membres, elle devient un témoin pour le peuple de Dieu où elle vit (Const. 7). Le pape François adresse un appel spécial en ce sens, pour que nous devenions une « fraternité contemplative » :

« une fraternité mystique, contemplative, qui sait regarder la grandeur sacrée du prochain, découvrir Dieu en chaque être humain, qui sait supporter les désagréments du vivre ensemble en s'accrochant à l'amour de Dieu, qui sait ouvrir le cœur à l'amour divin pour chercher le bonheur des autres comme le fait leur Père qui est bon. En cette époque précisément, et aussi là où se trouve un "petit troupeau" (Lc 12,32), les disciples du Seigneur sont appelés à vivre comme une communauté qui soit sel de la terre et lumière du monde (cf. Mt 5, 13-16). Ils sont appelés à témoigner de leur appartenance évangélicatrice de façon toujours nouvelle. Ne nous laissons pas voler la communauté! » (Evangelii Gaudium, 92)

8. Le témoignage : « Une lampe sur le lampadaire »

Si notre vie religieuse et nos communautés sont vécues de cette manière, elles feront un chemin où l'on n'aura pas peur de parler du Christ (cf. Mt 10,32) et nous stimulera pour service des autres. Elles seront certainement attrayantes pour tout aspirant qui discerne un appel à entrer dans notre Congrégation. De même, il serait important que les aspirants puissent se rencontrer avec nos frères âgés, restés fidèles dans leur relation avec le Seigneur, à la vie communautaire et à l'apostolat, et que ces jeunes puisent en eux leur inspiration. Ces frères, demeurés fidèles dans les joies et difficultés de la vie et du ministère, témoignent d'une certaine sérénité et d'une sagesse qui, leur fait dire en toute humilité : « Vraiment cette vie en valait la peine ; j'ai été fidèle au Seigneur, et Lui aussi m'a été fidèle. »

9. L'adoration

Parlant de « l'homme intérieur », nous avons besoin de dire encore quelque chose qui soit en lien avec notre charisme SSCC tout particulièrement sur l'Adoration Réparatrice. Nous sommes nés de l'Adoration (Const. 5), cette forme de prière contemplative appartient à notre identité SSCC. Il ne s'agit pas de réinventer, ni de rechercher un chemin vers la contemplation en dehors de notre charisme ou de notre spiritualité. « La célébration eucharistique et l'adoration contemplative nous font participer aux attitudes et aux sentiments du Christ à l'égard de son Père et du monde. » (Const. 5). L'adoration nous rapproche du Cœur du Christ (cf. Jn 13,23), d'où découlent toutes les grâces. Dans l'adoration quotidienne, nous « goûtons » Dieu qui nous accompagne sur le chemin de la vie. Là dans le silence, nous

n'avons rien à dire, ni à demander, ni à faire, seulement laisser le Christ nous aimer et nous guérir. Dans la confiance et la certitude de cette relation, nous pouvons également présenter au Christ les besoins et les préoccupations de tous ceux que nous aimons et servons.

10. « Soyez toujours dans la joie du Seigneur » (Ph 4,4)

Pour conclure, souvenons-nous des dernières paroles d'encouragement de Saint Paul, dont la vie, le ministère et le martyre furent offerts pour que nous puissions reconnaître que nous sommes « en Christ » et que l'amour du Christ habite en nous :

« Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. Ne soyez inquiets de rien, mais, en toute circonstance, priez et suppliez, tout en rendant grâce, pour faire connaître à Dieu vos demandes. Et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus. Enfin, mes frères, tout ce qui est vrai et noble, tout ce qui est juste et pur, tout ce qui est digne d'être aimé et honoré, tout ce qui s'appelle vertu et qui mérite des éloges, tout cela, prenez-le en compte. Ce que vous avez appris et reçu, ce que vous avez vu et entendu de moi, mettez-le en pratique. Et le Dieu de la paix sera avec vous. » (Ph 4,4-9)

Document original en anglais

La conversion pastorale et missionnaire : nouveaux chemins d'Emmaüs

Introduction

1. En ces jours où nous avons cheminé ensemble, nous avons partagé avec le Seigneur et entre nous les désirs de conversion personnelle, pastorale et missionnaire. Ces désirs font partie de la réalité de notre cheminement comme congrégation. **Nous souhaitons d'autres modes d'être et de servir dans l'Église**, comme religieux et prêtres des Sacrés Cœurs. Dans ces désirs, nous écoutons les appels de Dieu avec un cœur attentif comme celui de Marie. Jésus, l'homme au cœur transpercé, sait que dans ces désirs se cachent aussi des obstacles et des résistances. Si nous voulons que ces désirs deviennent réalité, nous aurons des tentations à combattre et des désillusions à surmonter. Là où l'on ne pourrait voir qu'échec et impuissance devant la souffrance et la mort de Jésus, c'est Lui qui oriente le regard de ses disciples vers la profondeur de son amour réparateur « pour son Père et pour le monde, spécialement pour les pauvres, les affligés, les marginalisés et ceux qui ne connaissent pas la Bonne Nouvelle » (Const. 6).
2. Les besoins de l'Église et les défis de la réalité de notre monde nous font éprouver **l'urgence d'une profonde conversion pastorale et missionnaire** pour notre Congrégation. Mais cette conversion ne sera possible que si, avant tout, nous la demandons inlassablement

comme une grâce capable de convertir notre cœur, notre regard et notre agir. Discernons ensemble quelques défis que nous lance la réalité, si nous la regardons à la lumière de la certitude que Jésus est en train de cheminer au milieu de nous. En réalité, il s'agit de saisir ces défis comme de nouveaux chemins d'Emmaüs pour y goûter Dieu qui nous précède, et pour prendre des orientations qui nous aident à revoir nos styles de présence, pour changer nos façons d'agir et favoriser des nouvelles initiatives.

I. Défis

3. « C'est à **ce monde tel qu'il est**, avec ses misères et ses grandeurs, ses recherches et ses espoirs, que nous sommes envoyés » (Règle de Vie, 16). Dans notre monde, nous voyons la beauté de la pluralité culturelle mais aussi la migration forcée et la xénophobie, un monde globalisé de plus en plus interconnecté grâce aux moyens de communications mais aussi la solitude et l'anonymat, la soif de spiritualité et d'appartenance mais aussi l'individualisme, une époque de développement et d'opportunités mais aussi une économie qui génère exclusion et rejette les personnes, une plus grande conscience écologique mais aussi une consommation sans limites, etc.
4. Nous admirons chez **les jeunes** leur ouverture vers un monde en changement permanent : leur sens de l'amitié, leur souci de la création, une relation naturelle au corps, leur familiarité avec les réseaux sociaux. Nous nous apercevons que notre pastorale ordinaire des jeunes souvent ne les attire pas ou ne les intéresse plus.

Nous sommes donc préoccupés du fait qu'il y ait tant de jeunes qui vivent sans la lumière de la foi, ni la force d'appartenir à un peuple de croyants, et privés de l'horizons de sens qu'offre l'Évangile. Nous ne pouvons pas non plus rester indifférents à certains phénomènes qui les affectent comme l'individualisme, les drogues la délinquance juvénile, etc. Nous aimerions leur faire partager la beauté exigeante de l'Évangile, tout en profitant aussi de leur regard, pour nous laisser évangéliser par eux. Nous aimerions aussi semer dans leur cœur, comme un chemin de réalisation personnelle, le désir de suivre Jésus, de donner leur vie à Dieu et au service des hommes et des femmes. Ce désir peut se traduire dans une diversité de vocations, y compris la vocation à la vie religieuse SSCC.

5. Dans notre service pastoral, nous rencontrons **une diversité de formes de familles**. Cela nous invite à les respecter et les soutenir dans leur recherche et leurs besoins. Nous aimerions fortifier leur désir d'aimer à la lumière de l'Évangile. Nous voyons avec douleur des couples et des mariages en crise, la violence au sein des familles et la précarité aussi bien au niveau affectif qu'au niveau du travail. Les liens entre les générations s'effilochent. De ce fait, beaucoup de personnes âgées et malades se retrouvent seules. Interpellés par la perspective d'une église "aux portes grandes ouvertes et en situation d'hôpital de campagne" et animés par notre spiritualité réparatrice, nous souhaitons accompagner les familles, les personnes âgées et malades qu'on trouve souvent aussi au sein de nos propres communautés religieuses SSCC.

6. **L'Église**, elle aussi, est en train de redécouvrir la beauté de l'Évangile et la joie de le communiquer ; nous sommes tous disciples-missionnaires de cet Évangile. Cependant l'Église en son sein affronte le défi, parmi d'autres, du **cléricalisme** qui ne respecte pas la diversité de ses dons et des ministères, et cela conduit à des abus de pouvoir. Tout cela nous lance des défis dans notre action pastorale. Relever ces défis avec humilité dans la perspective d'une **Église en sortie** suppose que nous passions d'une action pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire (cf. EG 15, 25, 27, 33 et 46).
7. Comme Congrégation, nous relevons encore, comme défi, **la nécessité d'élargir nos horizons missionnaires**, de nous risquer avec Jésus sur de nouveaux chemins où Il nous précède et nous attend. Dès ses débuts, notre famille religieuse SSCC a été habitée par une vocation missionnaire. La précarité des moyens ou le manque de personnel ne furent jamais un obstacle pour nos Fondateurs, ni pour nos frères Damien et Eustaquio. Ils surent répondre toujours avec générosité et audace aux nouveaux appels pour la mission.

II. Propositions et orientations

A. CHAMPS DE CONVERSION PASTORALE ET MISSIONNAIRE

8. La pastorale dans les grands centres urbains

- 8.1 Créer ou renouveler nos présences en allant à la rencontre de ceux qui se trouvent dans les périphéries géographiques et existentielles des grandes villes (cf. EG

48-49). Nous nous inspirons de la pédagogie de la « vie cachée » de Jésus. À partir de là, nous rechercherons des nouvelles formes d'être Église, de goûter l'Évangile et de servir Jésus en ceux qui n'ont peut-être jamais fréquenté l'Église.

- 8.2 Offrir notre esprit de famille (frères, sœurs, et laïcs SSCC) comme une contribution au vivre-ensemble dans la ville, en offrant un espace d'accueil, d'intégration, d'écoute, un accompagnement de proximité avec une compétence professionnelle.
- 8.3 Créer des liens avec d'autres Congrégations ou avec d'autres organisations de la société civile pour trouver des nouvelles initiatives ou collaborer avec d'autres initiatives déjà existantes pour aider à répondre aux défis des grandes villes (par exemple, le service auprès des marges).
- 8.4 Que chaque Communauté majeure ou Conférence organise des séminaires pour partager, réfléchir sur notre mission pastorale dans les grands centres urbains.

9. Paroisses

- 9.1 Que dans les paroisses on stimule la formation, l'accompagnement et la participation des laïcs, pour vivre une coresponsabilité ecclésiale de tous les agents pastoraux comme un antidote au cléricisme : élaborer un plan pastoral de manière participative, créer des systèmes d'évaluation et de contrôle, élaborer et appliquer une politique de prévention des abus.
- 9.2 Que ceux qui ont la charge de curés SSCC travaillent en équipe avec leurs propres frères et avec d'autres instances, pratiquent le discernement pastoral dans la

communauté locale et rendent compte de leur gestion à leur paroisse, au diocèse et à la Congrégation, surtout au moment de la passation de responsabilité d'un frère à un autre sur une paroisse.

- 9.3 Que les paroisses incarnent le charisme de la Congrégation selon leur réalité propre : elles seront animées par l'esprit missionnaire de nos Fondateurs. Elles ainsi communiqueront ainsi la foi, mettront en pratique la miséricorde et la justice, approfondiront la dimension réparatrice de l'adoration eucharistique et travailleront à promouvoir le dialogue œcuménique, interreligieux ou interculturel.
- 9.4 Que la Congrégation à tous les niveaux favorise la formation à la pastorale paroissiale : en s'y préparant explicitement depuis la Formation initiale. Que dans la Formation permanente la Congrégation favorise la spécialisation des prêtres, l'échange d'expériences et la réflexion dans les Provinces en ce domaine.

10. Nouveaux horizons missionnaires et nouvelles présences missionnaires en Europe

- 10.1 Discerner et choisir avec l'audace missionnaire de nos Fondateurs des lieux d'évangélisation dans les marges (Const. 6) là où nous sommes présents aujourd'hui, mais aussi au-delà.
- 10.2 Nous former pour mieux utiliser les Réseaux Sociaux comme instrument pour la mission.
- 10.3 Créer des espaces de réflexion en commun (séminaires, réunion de travail, etc.) au niveau d'une Communauté majeure ou d'une Conférence où l'on révisera de façon permanente la perspective d'une Église en sortie.

10.4 Favoriser des projets de collaboration interprovinciaux entre les communautés d'Europe et les communautés d'autres lieux de la Congrégation pour implanter des nouvelles présences missionnaires de la Congrégation en Europe.

11. Écoles et éducation

11.1 Que nos écoles et nos activités éducatives soient vraiment des plateformes d'évangélisation aussi bien dans les sociétés sécularisées que dans celles où l'éducation est pratiquement la seule manière de sortir de la pauvreté.

11.2 Que la conversion pastorale et missionnaire de nos œuvres éducatives SSCC mette la personne elle-même (élèves, professeurs et familles) au centre de leurs processus de formation, ainsi qu'un accompagnement dans le domaine académique, pastoral pour favoriser un épanouissement personnel et social.

11.3 Que l'offre éducative SSCC intègre les exigences du domaine pédagogique (intelligences multiples, la neuroscience, le travail coopératif, les projets interdisciplinaires, l'utilisation à bon escient de la technologie, le respect de la nature et l'apprentissage des langues...). Conjuguer tout cela avec les exigences du domaine pastoral (la rencontre personnelle avec Jésus, la vie ecclésiale, le charisme SSCC, la réponse à la question sur la vocation).

11.4 Établir des formes de collaboration entre les communautés, les frères, les sœurs de la Congrégation pour mettre en place une conversion pastorale et missionnaire au sein de nos écoles.

B. GROUPES

12. Les jeunes et le discernement vocationnel

- 12.1 Aller à la rencontre des jeunes, spécialement des plus marginalisés. Ne pas rester renfermés dans les espaces institutionnels ou ecclésiaux où nous sommes actuellement.
- 12.2 Que les frères qui travaillent auprès des jeunes le fassent en lien avec des laïcs, avec la pastorale familiale, la pastorale des vocations et aussi avec d'autres institutions engagées auprès des jeunes.
- 12.3 Changer nos modes d'être avec les jeunes. Cela suppose une valorisation positive de leurs vies, une familiarisation avec leur langage, leur culture, leur mode d'entrer en relation avec la technologie et leur façon de comprendre le monde, pour communiquer l'Évangile d'une façon actualisée et significative.
- 12.4 Offrir aux jeunes un accompagnement dans une perspective SSCC où la cordialité aide à guérir des blessures, répare et rend possible la transformation du cœur humain et où le rapport personnel et le discernement vocationnel sont essentiels.
- 12.5 Que certaines communautés apostoliques invitent les jeunes au partage de nos liturgies et notre vie communautaire ordinaire afin que cela anime leur foi et puisse les questionner sur leur vocation.

13. Familles

- 13.1 Motivés par notre esprit de famille SSCC et par le ministère de l'adoration réparatrice, que les frères favorisent l'accompagnement et le soutien aux familles dans nos présences pastorales.
- 13.2 Que les frères se préparent adéquatement à l'accompagnement des familles, des couples et de ceux qui se préparent au mariage.
- 13.3 Favoriser la collaboration et le travail en équipe entre frères, sœurs et laïcs dans la pastorale d'accompagnement des familles.
- 13.4 Pour aider les familles, utiliser le matériel d'appui déjà disponible sur les sites web consacrés aux familles, ou les documents comme *Amoris Laetitia*, *Gaudete et exultate*, ainsi que la prière en famille et l'Intronisation, etc.

14. Les personnes âgées et les malades

- 14.1 Que les frères reconnaissent « la chair souffrante du Christ » (EG 24) dans les personnes âgées et les malades.
- 14.2 Sensibiliser tous les frères, spécialement ceux qui sont responsables des communautés des frères âgés et malades, sur la vieillesse comme étant une étape de maturation spirituelle.
- 14.3 Que les responsables de communautés des frères âgés et malades dans leur service d'animation, veillent à favoriser un climat d'ouverture et puissent disposer de l'aide professionnelle nécessaire.

- 14.4 Accompagner les personnes âgées et les malades à vivre cette étape de la vie, en paix et dans l'action de grâce, y compris la célébration des sacrements de la Réconciliation et de l'Onction des malades comme un chemin de guérison et la manifestation de la proximité de Dieu dans la fragilité. On peut utiliser aussi les écrits de notre père Esteban Gumucio sscs sur la vieillesse : « Bienheureux les anciens ».
- 14.5 Favoriser le plus possible les communautés SSCC intergénérationnelles où, selon le prophète : « *vos anciens auront des songes et vos jeunes gens des visions* » (Joël 3,1).
- 14.6 Que les frères âgés et malades, même dans la faiblesse, discernent avec la communauté la façon dont ils pourront continuer à cheminer ensemble avec le Peuple de Dieu, et à participer à la mission de la Congrégation « pour vivre et mourir au service des Sacrés Cœurs » (38^e Chapitre général, *Mission IV*, 31-37).

III. Décisions

15. Que chaque frère accepte de se remettre en cause dans sa manière de vivre la mission et d'entrer dans la dynamique de conversion du Chemin d'Emmaüs.
16. Chaque Communauté majeure, Région ou Délégation discernera en commun et choisira, pour les prochaines six années, un ou deux défis de conversion missionnaire et pastorale et cherchera à le(s) mettre en pratique dans les champs et/ou groupes, cités plus haut.

17. Le Gouvernement de chaque Communauté majeure, Région ou Délégation encouragera et accompagnera la mise en pratique des défis pastoraux qui seront choisis. Pour les mettre en œuvre, nous pouvons chercher la collaboration avec des instances à l'intérieur ou au-dehors de la Congrégation, au niveau des communautés ou des Conférences.
18. Le Gouvernement général restera attentif à la réalisation de ces défis pour chaque Communauté majeure, Région ou Délégation dans son service d'animation spirituelle et missionnaire de la Congrégation.

Document original en espagnol

Patrimoine Spirituel et Historique

Sacrés Cœurs

*« Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous,
quand il nous parlait en chemin et
nous expliquait les Écritures »*

(Lc 24,32)

1. L'expérience des disciples d'Emmaüs est aussi l'expérience que, comme religieux de la Congrégation des Sacrés Cœurs, nous avons vécue nous-mêmes tout au long de notre histoire. Après plus de deux siècles, nous pouvons dire ce qu'affirmait le Bon Père lorsqu'il annonçait l'approbation de nos premières Constitutions : « Le Seigneur nous a conduits comme par la main ». À partir de notre reconnaissance au Seigneur pour tant de dons reçus, le Chapitre invite toute la Congrégation à continuer de « **goûter Dieu dans le voyage de la vie** », comme le firent nos Fondateurs et l'ont fait aussi beaucoup de frères et de sœurs après eux. Le voyage de la vie au cours duquel nous sommes invités à goûter Dieu, est un voyage en une triple direction : vers l'intérieur de nous-mêmes, vers les marges et vers les frères (cf. Document d'inspiration, 1). Pour ce voyage, nous trouvons une source abondante dans la spiritualité des Sacrés Cœurs et dans notre patrimoine historique, qui nous aide à renouveler, soutenir et affermir notre « homme intérieur », c'est-à-dire, à approfondir l'expérience de Dieu contenu dans le charisme et dans la consécration par les vœux religieux (cf. Rapport du Gouvernement général, 5.1).

2. La **Commission du Patrimoine Spirituel et Historique** continuera de favoriser au niveau général les initiatives de Formation permanente dans ce domaine. De manière spéciale, elle coordonnera des études et des publications sur notre histoire et spiritualité, organisera des sessions et autres initiatives au niveau international. Elle collaborera pour des initiatives promues par les Provinces ou Conférences interprovinciales, et elle aidera le Gouvernement général lorsque ce dernier le demandera.

La Commission sera composée de frères qui vivent et travaillent à la Maison générale et un Conseiller général ; en feront partie, l'Archiviste général, le Postulateur général, le Secrétaire général et un Conseiller général, qui en sera le coordonnateur. Pourra en faire partie également un frère faisant des études à Rome.

La Commission pourra intégrer des frères d'autres lieux, pour leur demander une collaboration ou les convoquer à des réunions, soit par leur présence physique, soit par vidéo conférence. Selon la convenance, la Commission collaborera avec les sœurs pour certains travaux communs.

3. Le **Chapitre valorise les lieux** où depuis le début et jusqu'à aujourd'hui, s'est développée la vie et la mission de notre Congrégation. Parmi tous ces lieux, nous sont particulièrement importants ceux qui sont liés à la fondation et aussi ceux qui sont en relation avec certains de nos frères dont la sainteté a été reconnue par l'Église.

Le Chapitre demande au Gouvernement général qu'en dialogue avec les communautés chargées de ces lieux il suscite une présence significative de la Congrégation sur ces lieux.

4. La « **Session Poitiers** » a été une bonne initiative de Formation permanente et d'immersion dans l'itinéraire spirituel Sacrés Cœurs.

Le Chapitre demande au Gouvernement général de continuer d'offrir cette activité conjointement avec les sœurs, adressée aux frères et aux sœurs en général, aux formateurs et d'autres groupes éventuellement. Cette session pourrait être ouverte aussi à la participation des laïcs de la Branche séculière. Pour son organisation, on pourra compter sur la participation de la Commission du Patrimoine Spirituel et Historique.

5. Depuis les origines de la Congrégation et jusqu'à maintenant, il y a eu des frères et des sœurs qui ont incarné à leur manière le charisme et la mission de la Congrégation ; ils sont devenus comme des **icônes** qui nourrissent notre consécration et notre mission comme religieux des Sacrés Cœurs. C'est ainsi que nous avons nos Fondateurs : le Bon Père et la Bonne Mère ; nos frères dont la sainteté a été reconnue par l'Église : Saint Damien de Veuster, Bienheureux Eustaquio et les Bienheureux Martyrs d'Espagne ; et d'autres frères dont le processus de béatification est en cours : les victimes de la Commune de Paris et Esteban Gumucio scc.

Le Chapitre demande à la Commission du Patrimoine Spirituel et Historique de favoriser l'élaboration d'un inventaire des études et des publications réalisées dans les Provinces à propos de ces icônes, en sélectionnant celles qui paraissent intéressantes, pour que ces travaux puissent être partagés et traduits dans les différentes langues utilisées dans la Congrégation.

6. Le Chapitre

- a) invite les frères à consacrer du temps pour des **études** sur l'histoire, la spiritualité, le charisme et la mission de la Congrégation, pour nous aider à approfondir et actualiser nos recherches en ces domaines.
- b) demande aux frères qui font des études de spécialisation en Bible, Théologie, Histoire ou autres disciplines, de réaliser aussi des travaux en rapport avec le patrimoine spirituel et historique de la Congrégation.
- c) demande au Gouvernements provinciaux de libérer des frères pour la réalisation de ces études, spécialement à Rome à cause de la présence des Archives générales, ou à Paris, dans le pays où est née la Congrégation.

7. Le Chapitre demande à la Commission du Patrimoine Spirituel et Historique de favoriser l'édition de **nouvelles publications** des «Cahiers de Spiritualité SSCC» et des «Études Picpuciennes» ; et qu'elle élabore des aides, guides de lecture et des outils nécessaires pour travailler ces publications ou d'autres, au niveau personnel et communautaire.

Document original en espagnol

Formation initiale :

« Quatrième Étape »

1. Introduction

Dans le processus de la FI (Formation initiale), la Quatrième Étape –pour utiliser les termes devenus communs entre les formateurs– a une importance fondamentale. Elle désigne le temps où les frères en formation envisagent un engagement définitif dans la vie religieuse SSCC d'une part, et d'autre part, où ils font face aux difficultés propres aux premières années de vie apostolique. Cette étape nécessite un accompagnement particulier. Les trois étapes antérieures sont : le pré-noviciat (postulat), le noviciat, et les premières années de profès temporaire.

Nous avons constaté que la Quatrième Étape est, en général, l'étape la plus déficiente dans toute la Congrégation et demande plus d'attention. Cela provoque une fragilité préoccupante lors du discernement qui doit accompagner la demande et l'admission aux vœux perpétuels. De plus, dans certains cas, il arrive que le désir d'arriver à l'ordination diaconale puis presbytérale atténue l'importance de l'engagement pour toute la vie comme religieux des SSCC (ce que la profession perpétuelle exprime).

2. Définition et période concernée

La Quatrième Étape correspond à une deuxième période à l'intérieur de l'étape des vœux temporaires. « Dans cette période, l'accent est mis sur l'intégration des profès dans la vie apostolique de la Province et de la Congrégation, avec

les recommandations nécessaires pour les étudiants qui font des études universitaires. » (Plan général de Formation initiale 164 & 2)

Le début de cette étape devrait se situer entre la troisième et la cinquième année de la profession temporaire et se terminer par l'ordination sacerdotale ou par la profession perpétuelle de ceux qui ne s'orientent pas vers le ministère presbytéral (Stat. 39.2).

3. Objectifs

- 3.1 Faciliter le processus de pleine incorporation –avec tous les droits et devoirs– dans la vie religieuse apostolique de la Communauté majeure/Région et de la Congrégation et être disponible pour elle.
- 3.2 Achever une Formation initiale philosophique et théologique solide. Aider le profès à faire une synthèse théologique personnelle qui entre en dialogue avec son processus de foi et le travail apostolique qu'il réalise.
- 3.3 Renforcer l'apprentissage d'au moins une deuxième langue parmi celles qui sont employées dans la Congrégation (cf. Stat. 34.3 ; Plan général de Formation initiale 96).
- 3.4 Côtayer et se préparer au genre de vie que le profès trouvera quand il terminera la FI en ce qui concerne la vie fraternelle dans une communauté locale d'une part et, d'autre part, l'apostolat dans une communauté pastorale.

- 3.5 Consolider la consécration religieuse définitive du profès. Discerner et se préparer à la profession perpétuelle.
- 3.6 Offrir une formation théorique et pratique au ministère sacerdotal et un accompagnement adéquat pour le discernement de cette vocation dans le contexte de notre vie religieuse SSSC.

4. Lieu où cette « Quatrième Étape » se réalise

- 4.1 Le cadre le plus approprié pour réaliser cette étape est la Communauté majeure/Région à laquelle le profès appartient. Elle devient un élément décisif de la formation, en premier lieu, pour la proposition réelle de vie et de mission qu'elle offre au formé et, en second lieu, pour que le candidat puisse découvrir ce qu'il peut apporter personnellement à la mission du groupe.
- 4.2 Il est souhaitable que le frère de vœu temporaire vive cette étape dans une communauté apostolique afin de faciliter son intégration dans la vie réelle et concrète de la Communauté majeure/Région, spécialement dans le domaine de la vie fraternelle et pastorale.
- 4.3 La communauté apostolique qui reçoit les profès de la Quatrième Étape est une communauté qui cherche à vivre fidèlement ce que la Communauté majeure/Région souhaite être et qui se reflète dans son PVRA.
- 4.4 Avant d'accueillir un frère à cette étape, la communauté locale doit prendre conscience de ce que la Province lui demande concernant ce frère en formation, en

dialogue avec le Supérieur provincial et l'équipe de formation, et elle s'informerait des moyens nécessaires pour mener à bien cette tâche.

- 4.5 Si le profès effectue cette étape dans une communauté de formation, on veillera particulièrement à ce que son plan de formation favorise une prise de contact avec une communauté apostolique, ainsi qu'une croissance qualitative de la vie pastorale et son intégration progressive dans le PVRA de sa Communauté majeure/ Région.

5. Le formateur

Concernant le formateur de cette étape, le Plan général de Formation initiale signale : « Durant cette seconde période, les profès sont sous la responsabilité immédiate d'un formateur pour tout ce qui concerne le processus de formation et d'étude. Le formateur, avec la communauté, les aide à discerner leur engagement personnel dans la Mission de la Congrégation » (164 & 3). Le formateur de cette étape fait partie de l'équipe de formation.

Ses fonctions sont les suivantes :

- a. Veiller à l'accomplissement des objectifs de cette étape.
- b. Offrir des activités de formation, individuelles ou en groupes intergénérationnels, permettant de vivre en profondeur les objectifs de cette étape.
- c. Effectuer un accompagnement personnel systématique et garantir que le frère en Quatrième Étape ait un accompagnateur spirituel.

- d. Avoir un dialogue ouvert et régulier avec la communauté apostolique dont le profès fait partie –le cas échéant– afin de se maintenir informé et d’avoir des informations à son sujet.
- e. Demander au responsable de la communauté pastorale une évaluation des activités apostoliques du frère en Quatrième Étape.
- f. Il appartient à ce formateur de préparer les rapports respectifs pour le Provincial et son Conseil (Stat. 35).
- g. « Il appartient au formateur des profès de présenter le programme de préparation aux vœux perpétuels et, le cas échéant, aux ministères et aux ordres, après avoir écouté l’avis de l’Équipe de Formation et en dialogue avec les personnes concernées » (Plan général de Formation initiale 165).
- h. Réfléchir avec le candidat pour son passage de la Formation initiale à la Formation permanente.

6. Contenus

Les contenus de cette étape devraient s’articuler autour de la vie religieuse SSCC et du ministère sacerdotal SSCC. Ils seront complétés par les contenus propres qui seront abordés au moment de la préparation aux vœux perpétuels.

7. La préparation à l’engagement définitif et la Formation permanente

- 7.1 Dans certaines Communautés majeures, il est difficile de mettre en évidence le caractère unique et l’importance des vœux perpétuels qui seront célébrés

dans la proximité de l'ordination sacerdotale. Nous considérons qu'il est nécessaire que les Communautés majeures et les équipes de formation cherchent les formes pédagogiques appropriées pour le discernement et la préparation nécessaire pour chaque étape.

- 7.2 « La profession aux vœux perpétuels doit être précédée d'une période de préparation prolongée. Sa durée et ses modalités devront être approuvées par le Gouvernement provincial » (Const., 83). Le formateur de la Quatrième Étape présentera un programme pour cette période (cf. Plan général de Formation initiale, 165). Ce programme comprendra, entre autre, la participation à la rencontre de la Congrégation en vue de la préparation aux vœux perpétuels (avec la préparation nécessaire à la dite rencontre), une retraite antérieure à la profession et la préparation à la célébration liturgique de la profession perpétuelle.
- 7.3 La préparation à l'ordination sacerdotale est primordiale et les Communautés majeures devraient la prendre en compte avec grand soin en offrant des lieux, des temps et l'accompagnement du frère qui est à ce stade de discernement (Const. 84 ; Stat. 39).
- 7.4 De même, nous invitons à ne pas négliger le passage vers la Formation permanente et l'accompagnement des premières années du ministère sacerdotal. L'expérience nous montre que ce sont des années qui suscitent des défis, à partir desquels se produisent d'importants ajustements personnels qui affectent la vocation et le style pastoral du frère.

8. Décisions

Il est recommandé au Gouvernement général de :

- 8.1 Intégrer ce document au Plan général de Formation initiale de la Congrégation et d'analyser la pertinence d'une actualisation de ce plan.
- 8.2 Coordonner la préparation d'une rencontre pour la préparation aux vœux perpétuels avec les caractéristiques suivantes :
 - a. Objectifs :
 - Approfondir le charisme du SSCC et, à partir de là, renforcer la décision de se consacrer définitivement dans la Congrégation et de se poser la question de la mission SSCC dans notre monde pour le présent et l'avenir.
 - Profiter du caractère international de cette rencontre pour que les frères SSCC puissent élargir l'horizon de la mission et s'enrichir mutuellement de cette diversité.
 - b. Participeront à cette rencontre les frères qui auront exprimé leur souhait de faire leur profession perpétuelle et dont les gouvernements auront approuvé un plan de préparation à la profession.
 - c. La durée de la rencontre sera comprise entre 4 et 6 semaines. La date et le lieu seront définis par le Gouvernement général en dialogue avec la Commission générale de Formation initiale.

- d. Dans le cas où le nombre de candidats serait peu nombreux, ou qu'y participeraient uniquement des frères d'une seule Conférence, Communauté majeure/Région, le Gouvernement général en dialogue avec la Commission générale de Formation initiale étudiera l'opportunité de faire cette rencontre cette année-là. Si on le souhaite, on proposera un modèle de rencontre différent.
- e. Pour le financement de cette rencontre, on pourra demander une aide à la Congrégation à travers le Gouvernement général.

Document original en espagnol

Administrations des biens temporels

Introduction

Tout ce que nous avons, que ce soit par des dons ou par notre travail, est déjà un don de Dieu. Parce que notre vie communautaire et notre mission sont deux pôles d'une même réalité (Const. 40), le don de biens temporels est donné pour la vie des frères et le bien de la mission de la Congrégation. Dans la foi, notre attitude est celle de la gratitude pour le soin providentiel de Dieu et notre réponse est la générosité dans l'usage de ce qui, en réalité, n'est pas à nous.

Par conséquent, notre administration des biens temporels est celle d'un intendant reconnaissant qui s'occupe de ce qui lui a été confié jusqu'à ce que le maître revienne. Pour le bien-être de chacun et le bien du travail, nous mettons tous nos biens en commun (cf. Actes 4,32). Pour le bien commun, nous essayons d'éviter d'être enfermés dans nos propres intérêts et préoccupations, et de ne pas perdre de vue que ce qui est vraiment important, c'est de toujours faire de la place aux autres (Evangeli Gaudium, 2), promouvoir le « soin de notre maison commune » (Laudato Si', 17) et assurer que tous les frères aient le nécessaire pour vivre de façon digne. Nous répondons librement à nos Constitutions qui nous appellent à embrasser le système de la communauté des biens, suivant l'exemple de Jésus et l'idéal de la communauté primitive (Const. 25,3).

La gestion responsable exige une expression concrète dans de nombreux aspects de notre vie communautaire et personnelle. Plus précisément, nous nous intéressons au système des

contributions, à la solidarité financière, à la budgétisation, à la responsabilité, à la transparence, aux meilleures pratiques financières et au respect des exigences civiles, ainsi qu'à l'investissement éthique.

Le système de contributions

1. Le Gouvernement général continuera à établir des pourcentages pour les contributions annuelles de chaque communauté (Province, Région et Délégation)¹. Le Gouvernement général déterminera le pourcentage tous les trois ans.
2. Le Gouvernement général maintiendra les limites (fixées par le 38^e Chapitre général) dans l'élaboration de son budget annuel pour la Maison générale (280 000,00 €) ainsi que pour les demandes d'aides à la Formation initiale (250 000,00 €).
3. Afin de faire croître les fonds d'investissement de la maison générale, le Chapitre général demande au Gouvernement général de faire une étude, et sur la base des conclusions de faire des propositions au Conseil général élargi.
4. La Province d'Afrique a besoin que la Congrégation continue de l'aider dans ses dépenses ordinaires pour la vie et la mission de la communauté. Par ailleurs, la Province d'Afrique doit améliorer la gestion de ses ressources économiques et développer de nouvelles sources de revenus. Compte tenu de cela, le Chapitre général décide

¹ Cf. le 38^{ème} Chapitre Général, « Le système de contributions et de solidarité financière dans la Congrégation », n. 8-10, p. 31.

que la Province d’Afrique, au cours des six prochaines années, recevra un montant fixe de 60 000 € par an pour ses dépenses ordinaires (indépendamment de ce qu’ils peuvent demander pour la Formation initiale).

Solidarité financière

5. Les Communautés majeures peuvent demander au Gouvernement général de l'aide pour des projets.
 - 5.1 Pour les projets de fonctionnement des communautés et de développement de ses infrastructures, et pour les projets qui nécessitent une réponse urgente, le Gouvernement général sollicitera des fonds auprès de la Congrégation.
 - 5.2 Pour les projets susceptibles de bénéficier de fonds provenant de l’extérieur, leurs demandes de financement doivent être présentées au moins un an à l'avance.
6. Le Gouvernement général publiera chaque année un rapport sur l’état d'avancement des projets et un rapport financier sur toutes les aides de solidarité distribuées dans toute la Congrégation.

Budgets et compte-rendu des comptes

7. « Les communautés adoptent un niveau de vie simple, qui servira de témoignage évangélique dans le milieu où elles sont établies ; elles règlent leurs dépenses en fonction d'un budget élaboré et évalué en commun » (Stat. 5,1). L'Économe provincial préparera le budget annuel en

coordonnant tous les budgets des communautés locales, élaborés par celles-ci, et d'autres projets communs (Stat. 6). Le budget doit inclure l'intégralité des recettes et des dépenses, pour expliciter toute la situation financière globale de la communauté. Ce budget annuel doit être approuvé par le Supérieur majeur avec le consentement de son Conseil (Stat. 6).

8. Chaque Communauté majeure établira une commission des finances (Stat. 101 et 104). Le Supérieur majeur désignera l'un des membres de la commission pour vérifier et signer les relevés bancaires et les rapports financiers préparés par l'économiste. La communauté majeure doit faire réaliser un contrôle externe de ses comptes au moins tous les trois ans.
9. Le Chapitre général demande aux Supérieurs majeurs d'établir un système de contrôle afin de garantir la transparence à tous les niveaux. Le compte-rendu des comptes et la transparence doivent également être garantis dans les institutions sociales et ecclésiastiques, que nous administrons. Chaque Communauté majeure (Délégation) rendra compte de l'état de la mise en œuvre de son système de contrôle pour l'évaluation, lors du prochain Conseil général élargi.
10. Le Chapitre général rappelle à chaque frère de donner à la communauté tout ce qu'il gagne et reçoit en espèces et en nature, et de rendre compte de ses dépenses à la communauté.
11. Dans l'esprit de la solidarité fraternelle, si la famille d'un frère a besoin d'aide, le Supérieur majeur en décide après dialogue avec le frère.

Autres recommandations

12. Le Chapitre général encourage chaque communauté (Province, Région et Délégation) à trouver des moyens de former leurs économes locaux aux problèmes liés aux lois financières et aux meilleures pratiques dans leurs pays respectifs.
13. Le Chapitre général demande aux Communautés majeures de satisfaire à toutes les exigences légales lors de l'aliénation ou du transfert de biens temporels à d'autres entités et de protéger en particulier nos patrimoines qui ont une valeur spirituelle et historique pour la Congrégation.
14. Le Chapitre général encourage chaque Communauté majeure à étudier les moyens éthiques d'investir et à veiller à ce qu'un certain pourcentage de son investissement ait un impact positif dans le monde (investir dans l'amélioration de l'éducation, la pauvreté et l'écologie, etc.).

Document original en anglais

Promouvoir l'unité des frères et sœurs

Les frères et sœurs de notre Famille religieuse constituent une seule Congrégation. Chacune des branches jouit d'une personnalité juridique autonome, avec une législation, des structures de gouvernement et de formation, une vie communautaire et un patrimoine temporel propres.

Notre famille religieuse a, depuis sa fondation, un seul charisme, une seule mission et une seule spiritualité. Nous reconnaissons là une valeur significative. Frères et sœurs, nous assumons donc, ensemble, la responsabilité de maintenir et d'affermir cette unité.

Promouvoir cette unité incombe, d'une manière spéciale, aux Gouvernements des deux branches, aux différents niveaux.

En dernière instance, les Gouvernements généraux des frères et des sœurs sont conjointement garants de l'unité de toute la Congrégation.

(Const. 8)

1. Motivation

Les Chapitres généraux ont reçu les résultats de l'enquête sur la manière dont les rencontres entre frères et sœurs se déroulent dans la Congrégation et ont apprécié le chemin parcouru ces dernières années pour maintenir et promouvoir l'unité entre les deux branches. Conscients que l'unité est

un don reçu de nos Fondateurs, les Chapitres exhortent les frères et sœurs à considérer certaines orientations susceptibles de motiver leur engagement en faveur de l'unité :

- 1.1 Il convient de rappeler et de raviver la motivation charismatique de notre unité, qui constitue un élément essentiel de l'appartenance à notre Congrégation (Const. 1).
- 1.2 Il est nécessaire de cultiver les relations et les communications mutuelles. Renforcer ce que nous faisons déjà, ainsi que les rencontres au quotidien de la vie. S'intéresser les uns aux autres. Grandir dans le respect mutuel (compris comme une conséquence de notre charisme réparateur).
- 1.3 On constate que, là où nous collaborons dans la mission, des liens sont créés et notre motivation s'affermir. Particulièrement, là où nous travaillons ensemble avec les plus démunis, notre unité se voit renforcée.
- 1.4 Au moment présent, alors que le Pape François nous appelle à travailler pour un renouvellement profond de l'Église, nos rapports en tant qu'hommes et femmes, consacrés dans une même Congrégation, peuvent devenir un élément précieux de guérison et d'espérance.

2. Décisions

- 2.1 **Pour toute la Congrégation** : maintenir, développer et partager de bonnes pratiques de rencontre, de collaboration et de communion, principalement pour la Formation initiale et permanente, et le travail

apostolique, notamment dans la pastorale des jeunes et des vocations et dans le travail avec les plus démunis.

2.2 Pour les Gouvernements (à tous les niveaux) : qu'ils promeuvent des rencontres entre frères et sœurs. Identifier les interlocuteurs adéquats dans chaque niveau (selon les structures diverses des deux branches) et les actions concrètes pour se rencontrer.

2.3 Pour les icônes des Fondateurs : en ce temps où nous travaillons intensément pour la cause des Fondateurs, les Gouvernements généraux établiront un programme commun d'animation spirituelle pour toute la Congrégation en s'inspirant d'eux, qui permette de s'approcher des sources pour voir comment le Bon Père et la Bonne Mère ont vécu ensemble le charisme ; et comment cela peut illuminer et féconder notre vie aujourd'hui.

Document original en espagnol

Branche séculière SSCC

Les deux Chapitres généraux ont écouté les appels et les défis de la Branche séculière, recueillis dans les recommandations de laïcs, adressées à la Congrégation, lors de la rencontre internationale d'El Escorial en juillet 2017.

À savoir :

- 1. Inclure la connaissance de la Branche séculière (histoire, développement, sa croissance dans le monde, la théologie du laïcat, etc.) dans la Formation initiale.*
- 2. Promouvoir la Branche séculière, spécialement là où elle n'est pas encore bien présente.*
- 3. Étudier la possibilité de participation des laïcs SSCC dans les diverses instances de la Congrégation (célébrations, assemblées, chapitres, retraites, etc.).*
- 4. Avoir l'accompagnement d'un membre de l'Équipe d'Animation Spirituelle dans les Commissions internationales de la Branche séculière.*

Les Chapitres s'engageant à continuer à aider les frères et sœurs à grandir dans la conscience de l'importance de la Branche séculière, en ne laissant pas cette tâche aux seuls frères et sœurs qui l'accompagnent.

Décisions

1. Par rapport à la Congrégation

- 1.1 Maintenir la présence de l'Équipe d'Animation Spirituelle de la Branche séculière.
- 1.2 Prendre en compte les recommandations des laïcs (cf. Rencontre d'El Escorial, 2017).
- 1.3 Assurer l'accompagnement des Secteurs.
- 1.4 Favoriser la croissance de la Branche séculière, spécialement là où elle n'existe pas.
- 1.5 Inviter la Branche séculière à participer aux instances de la Congrégation, pour la réflexion et la formation, aux thèmes qui touchent notre spiritualité.

2. Par rapport aux Gouvernements généraux

- 2.1 Nommer les membres de l'Équipe d'Animation Spirituelle de la Branche séculière.
- 2.2 Rencontrer les membres de la Branche séculière pendant les visites canoniques ou au cours d'autres rencontres possibles.

3. Par rapport à l'équipe d'animation spirituelle

- 3.1 Accompagner les Commissions internationales de la Branche séculière.
- 3.2 Chercher les moyens d'accompagner d'autres groupes SSCC (famille SSCC) qui pourraient en avoir besoin.

- 3.3 Continuer à fournir des matériaux de formation spirituelle à la Branche séculière.
- 3.4 Participer aux rencontres internationales des Secteurs (si elles sont organisées) et collaborer à leur organisation (si on le demande).
- 3.5 Organiser les rencontres de formation pour les Coordinateurs/trices et les Accompagnateurs/trices SSCC de la Branche séculière.

Document original en espagnol

Élections du Gouvernement général

Alberto Toutin ssc	<i>Supérieur Général</i>
Derek Laverty ssc	<i>Vicaire général</i>
Fernando Cordero ssc	<i>Conseiller général</i>
Jean Blaise Mwanda ssc	<i>Conseiller général</i>
Thomas Sukotriraharjo ssc	<i>Conseiller général</i>



De gauche à droite : F. Cordero, D. Laverty, T. Sukotriraharjo, J.B. Mwanda, A. Toutin